

REGLEMENT DE JEU

GRAND CONCOURS SPECIAL SAINT VALENTIN

Article 1

Organisateur / Période du jeu

L'association Visit USA Committee / France, Office du Tourisme des Etats-Unis en France, RCS 42 388 22 88, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1996, dont le siège social est situé au 31 avenue de l'Opéra, 75001 Paris, organise un jeu concours du 10 au 21 février 2020.

Ce jeu concours est gratuit, sans obligation d'achat. Les modalités de ce jeu sont décrites dans le présent règlement affiché sur le site internet de l'office du tourisme des USA :

www.office-tourisme-usa.com

Le Visit USA Committee / France se réserve le droit d'écourter ou d'annuler le jeu concours si les circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligeaient. Sa responsabilité ne pourrait dans ce cas pas être engagée.

Article 2

Règlement

Le présent règlement du jeu s'adresse, à titre gratuit, à toutes les personnes participant au jeu concours « Grand Concours Spécial St Valentin » du 10 au 21 février 2020.

L'adresse officielle du jeu est :

Visit USA Committee / France

c/o Le Cercle des Vacances

31 avenue de l'Opéra

75001 Paris - FRANCE

(bureau fermé au public)

Article 3

Participants

Ce jeu est ouvert à toute personne majeure, résidant en France (métropolitaine, Corse et DOMTOM).

Les membres du personnel de l'Office du Tourisme des USA, du Mall of America et ses partenaires, et de toutes les compagnies aériennes, quelles que soient les destinations proposées, ne pourront participer au tirage au sort.

Il est précisé qu'une personne est identifiée par ses nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et adresse e-mail indiqués par elle-même ou enregistrés automatiquement. En cas de contestation, seuls les listings du Visit USA Committee feront foi.

La société organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification pour l'application du présent article.

Article 4

Principe

Pour participer à ce jeu, il faut successivement, au cours de la période indiquée dans l'article 1, avant le 21 février 2020 23h59 (date et heure de connexion en France métropolitaine faisant foi) :

- Se connecter sur le site Internet dédié au jeu accessible à l'adresse suivante : www.office-tourisme-usa.com
- Prendre connaissance des modalités de participation,
- Répondre aux 3 questions.

Avant toute validation de participation, le joueur doit s'enregistrer en remplissant le formulaire proposé avec des informations complètes et exactes. Toutes informations et coordonnées partielles, erronées ou tronquées, entraîneront l'annulation de la participation sans recours possible. Le joueur sera également amené à donner une adresse e-mail.

Article 5

Description des lots

Seront offerts pour ce jeu Internet :

- Lot n°1 : 2 billets d'avion Paris – USA – Paris en classe Economy d'une valeur de 1000€ offerts par la compagnie aérienne American Airlines
- Lots n°2 et 3 : Une valise Samsonite dure 24" Spinner (Winfield 2 Fashion) d'une valeur de 270\$ chacune
- Lot n°4 : Un sac à dos noir DKNY Tilly-Dome d'une valeur de 168\$
- Lot n°5 : Une valise de cabine à roulette noire Samsonite d'une valeur de 100\$
- Lots n°6 et 7 : Un bijou SWAROVSKI Strand Hexa Cry/Ros M d'une valeur de 79\$ chacun
- Lots n°8 et 9 : Une écharpe grise et noire Calvin Klein d'une valeur de 58\$ chacune
- Lot n°10 : Un sac à dos noir MOA OGIO d'une valeur de 45\$
- Lots n°11 et 12 : Un sac à dos, une gourde et un chargeur d'une valeur de 45\$ par lot
- Lots n°13 et 14 : Un mug, du riz sauvage et un plaid du Minnesota d'une valeur de 44\$ par lot
- Lots n°15 et 16 : Des étiquettes à bagage, un protège passeport et un cadenas TSA d'une valeur de 39\$ par lot
- Lots n°17 et 18 : Un ensemble de 3 paires de chaussettes de la marque Buckle d'une valeur de 38\$ par lot
- Lots n°19 et 20 : Un petit jeu de légo, des crayons de couleurs, étiquette bagage et cartes à jouer Bob l'Eponge d'une valeur de 27\$ par lot

Si ces lots n'étaient pas disponibles pour quelque raison que ce soit, des lots de valeurs équivalentes seraient proposés aux gagnants.

Les lots ne comprennent pas les frais et prestations supplémentaires éventuels liés à leur jouissance ou à leur utilisation. Les frais supplémentaires tels que les préacheminements et tous les frais annexes non-inclus dans ce document seront, dans ce cas, à la charge du gagnant.

Les lots ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contrevaieur en argent ni sous quelque forme que ce soit, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit. Une fois le voyage réservé, aucun report de date ne sera possible.

En cas de force majeure ou si les circonstances l'exigent, les sociétés organisatrices se réservent le droit de remplacer les lots attribués par des lots de valeur équivalente ou supérieure.

Article 6

Conditions du lot n°1

Composition du Lot n°1 :

Un vol aller-retour pour 2 personnes au départ de Paris CDG vers les USA avec la compagnie Aérienne American Airlines en classe Economy.

Le lot comprend 2 billets d'avion aller-retour en classe Economie.

Le lot ne comprend pas :

- L'acheminement jusqu'à Paris / Le transport au sol
- Les prestations non indiquées dans la rubrique « le lot comprend »
- L'hébergement
- Les pourboires et dépenses de nature personnelle
- Le port des bagages
- Les assurances voyages : assistance/rapatriement/annulation.
- Les repas sur place

Conditions du lot American Airlines :

- Le voyage doit être effectué (aller et retour) avant le 25 novembre 2020.
- L'itinéraire doit être le plus direct possible. Les circuits ne sont pas autorisés.
- Un seul stop-over autorisé. Des frais de 100 EUR par stop-over et par personne seraient en revanche collectés.
- Le trajet doit s'effectuer sur des vols American Airlines, American Eagle uniquement.
- Voyage autorisé en dehors des dates de vacances scolaires de la zone C.
- Les passagers ne peuvent prétendre à aucun cumul de miles AAdvantage ou à tout autre bénéfice promotionnel qu'American puisse offrir.
- Aucun surclassement n'est autorisé.
- Tous les frais sont payables par carte de crédit et sont non remboursables.
- Les taxes d'aéroports sont perçues au moment de l'émission des billets. La surcharge fuel n'est pas applicable. Leurs règlements peuvent s'effectuer par carte de crédit. Le montant exact en euros vous sera communiqué lors de l'émission.
- Les billets d'avion gagnants ne sont pas transmissibles ou remboursables et ne peuvent pas être vendus.
- Aucune modification de nom, ni d'itinéraire ou date n'est autorisée après l'émission des billets. Le nom du passager doit correspondre au passeport.
- Les passagers doivent être en possession d'un passeport en cours de validité ainsi qu'un ESTA (autorisation de voyages aux USA) ou visa en fonction de leur nationalité.
- Pour la demande de vos billets, veuillez contacter le service commercial au 01 49 70 97 97 ou envoyer un email à sales.france@aa.com en indiquant que vous êtes les gagnants du « grand concours spécial saint valentin ».

Article 7

Vérifications

Les participants autorisent les sociétés organisatrices à procéder à toute vérification utile concernant leur identité et leur domicile. Toute indication erronée entraînera l'élimination du participant, de même que les participations multiples avérées.

Article 8

Remise des lots

Les gagnants seront contactés par courrier électronique pour vérification de leurs coordonnées. Attention, les coordonnées enregistrées dans l'inscription doivent être identiques à celles qui serviront pour l'expédition du lot.

Si les adresses postales ne sont pas valides ou si les participants ne se manifestent pas suite au courrier électronique envoyé sous 30 jours suivant l'e-mail, leurs gains seront perdus.

Article 9

Données personnelles

Il est rappelé que pour participer au Jeu, les participants doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (nom, adresse ...). Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination du gagnant et à l'attribution et à l'acheminement du prix. Ces informations sont destinées à l'usage interne de l'association Visit USA Committee / France et de American Airlines, et pourront être transmises à ses prestataires techniques et à un prestataire assurant l'envoi du prix.

En jouant au Jeu, le Participant pourra également solliciter son inscription à un courrier électronique d'information de l'Organisateur. Les données ainsi recueillies pourront être utilisées dans le cadre de communications de l'Organisateur auprès des Participants. En soumettant le formulaire d'inscription du jeu, les participants consentent à être contactés et à recevoir des informations complémentaires sur les actualités et les offres de la société organisatrice ajustées à leurs demandes et autorisations données.

Conformément aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, les participants peuvent demander à ne pas figurer dans le fichier ainsi créé.

Les informations recueillies à partir du formulaire d'inscription du jeu sont enregistrées et transmises aux employés habilités de la société organisatrice, en charge du traitement des données, conformément à notre politique de confidentialité (voir article 16 du présent règlement).

Conformément au Règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, le Participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de limitation, d'opposition, de restriction, de suppression et de portabilité des données qui vous concernent.

Les coordonnées du gagnant du Lot n°1 seront transmises par le Visit USA à la société American Airlines qui s'engage à ne les utiliser qu'à cette seule fin.

Article 10

Droit de propriété littéraire et artistique

Chaque participant déclare que tous les éléments qui composent sa participation sont libres de tout droit.

En conséquence, le Visit USA Committee / France, American Airlines et MOAC Mall Holdings LLC ne peuvent être tenus responsables en cas de réclamations, poursuites, différends ou actions éventuelles pouvant émaner de tout tiers quelconque, quel qu'en soit le fondement, notamment mais sans caractère limitatif :

Au titre des droits de propriété intellectuelle (droit d'auteur, droits voisins, droit des marques, dessins et modèles) et/ou des droits de la personnalité et/ou au titre des éléments réalisés contraires aux lois et règlements en vigueur, notamment à l'ordre public, aux bonnes moeurs, au respect de la dignité de la personne humaine, de la vie privée.

Article 11

Responsabilité

La société organisatrice se réserve en outre, le droit d'annuler, de modifier, d'écourter ou de proroger le présent jeu si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent et ne saurait encourir aucune responsabilité de ce fait. Toutefois, toute modification éventuelle du présent règlement devra faire l'objet d'un avenant déposé via [depotjeux](#) auprès de l'étude de Maître Doniol située 8 Rue Souilly - 77410 Claye Souilly, huissier de justice, avenant qui devra être communiqué conjointement au règlement à toute personne ayant fait la demande du dit règlement.

La société organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité en cas de dysfonctionnement des envois des entreprises ayant assuré l'acheminement.

De même, la société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable si, pour quelque raison que ce soit, la connexion Internet du participant était interrompue ou si le participant n'avait pas pu accéder au site (pour quelque raison que ce soit) durant la période du jeu.

La société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable au cas où ce jeu viendrait à être annulé pour cause de force majeure.

La société organisatrice se réserve le droit d'exclure définitivement du jeu toute personne qui, par son comportement frauduleux, nuit au bon déroulement du jeu.

La société organisatrice se réserve le droit d'éliminer un candidat dans le cas de dysfonctionnements techniques.

De même, elle se réserve le droit de poursuivre par tout moyen, toute tentative de détournement du présent règlement, notamment en cas de communication d'informations erronées.

Article 12

Huissier de justice

Le présent règlement du jeu est disponible gratuitement auprès de la société organisatrice et à compter de la date de sa mise en place, ce Jeu fait l'objet du présent règlement, déposé via

[depotjeux](#) auprès de l'étude de Maître Doniol située 8 Rue Souilly - 77410 Claye Souilly, huissier de justice.

Le règlement sera consultable gratuitement pendant toute la durée du jeu à l'adresse suivante : <http://www.depotjeux.com>. La participation au jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement en toutes ses dispositions, ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux – concours en vigueur en France.

Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par les organisateurs, dans le respect des conditions énoncées, et publié par annonce en ligne sur le site. L'avenant est déposé via [depotjeux](#) via [depotjeux](#) auprès de l'étude de Maître Doniol située 8 Rue Souilly - 77410 Claye Souilly, huissier de justice, dépositaire du règlement avant sa publication. Il entrera en vigueur à compter de sa mise en ligne et tout Participant sera réputé l'avoir accepté du simple fait de sa participation au Jeu, à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification. Tout Participant refusant la ou les modifications intervenues devra cesser de participer au Jeu.

Article 13

Remboursements

Le jeu concours étant gratuit et sans obligation d'achat, les frais d'affranchissement engagés pour l'envoi de la demande de règlement seront remboursés en nature sous la forme d'un timbre de La Poste au Tarif ECOPLI en vigueur au 1er octobre 2018.

Le remboursement se fera sur simple demande écrite à la société organisatrice :

Visit USA Committee / France

c/o Le Cercle des Vacances

31 avenue de l'Opéra

75001 Paris - FRANCE

(fermé au public)

Les participants doivent indiquer lisiblement leur nom, prénom, adresse complète, et joindre impérativement à leur demande un R.I.B (ou un R.I.P.) ainsi qu'une lettre faisant l'objet de la demande.

Les demandes de remboursement de timbre seront honorées dans un délai de 4 semaines à partir de la réception de la demande écrite.

Le remboursement des frais d'affranchissement engagés pour l'envoi de la demande de règlement est limité à un seul par foyer (même nom, même adresse).

Article 14

Réclamations

Il ne sera répondu à aucune demande ou réclamation téléphonique concernant l'application, l'interprétation du présent règlement.

Toute contestation ou réclamation relative au jeu et/ou au tirage au sort devra être formulée par écrit à l'adresse suivante :

Visit USA Committee / France

c/o Le Cercle des Vacances

31 avenue de l'Opéra

75001 Paris - FRANCE
(fermé au public)

Cette lettre devra indiquer la date précise de participation au jeu, les coordonnées complètes du participant et le motif exact de la contestation. Aucun autre mode de contestation ou de réclamation ne pourra être pris en compte.

Aucune réclamation d'aucune sorte ne pourra intervenir concernant le jeu au-delà d'un délai d'un mois courant, à compter de la clôture du jeu.

Si les informations communiquées par le joueur ne permettent pas de l'informer de son gain ou de le lui faire parvenir, il perdra sa qualité de gagnant et ne pourra effectuer aucune réclamation à aucun moment.

La société organisatrice est seule souveraine pour trancher toute question d'application ou d'interprétation du règlement ou en cas de lacune de celui-ci à l'occasion du déroulement du présent jeu.

La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve ni restriction du présent règlement dans son intégralité et la renonciation à tout recours.

Toute difficulté qui viendrait à naître de l'application ou de l'interprétation du présent règlement ou qui ne serait pas prévue par celui-ci, sera tranchée par les Tribunaux compétents selon la loi française.

Article 15

Acceptation du règlement

Le règlement présent est disponible sur le site internet du Visit USA Committee / France jusqu'au 1^{er} mars 2020 à 10h00 (heure France métropolitaine).

Le règlement est également disponible gratuitement sur simple demande envoyée à infos@officetourisme-usa.com (envoi du règlement par email).

La participation au jeu concours implique l'acceptation pleine et entière du présent Règlement. Toutes les difficultés pratiques d'interprétation ou d'application du présent règlement seront tranchées souverainement par le Visit USA Committee / France.

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du jeu ainsi que sur la désignation du gagnant.

Article 16

Politique de confidentialité :

1. Collecte de l'information

Nous recueillons des informations et nous traitons vos données personnelles sur la base de votre consentement, pour les besoins du jeu ou si nécessaire aux fins de nos intérêts légitimes, y compris pour répondre à vos demandes de renseignements et pour customiser et améliorer nos offres, produits et services sur le Web en conformité avec vos préférences (art. 6 (1) (a),(b) et (f) du RGPD).

Les données personnelles ne sont collectées que si vous nous fournissez cette information, elles ne sont traitées et utilisées que pour vous fournir des services personnalisés, ou afin de traiter vos demandes, lorsque vous vous connectez à votre compte, participez à un concours, et / ou lorsque vous vous déconnectez. Les informations recueillies peuvent inclure votre nom, votre adresse email, numéro de téléphone,...

En outre, nous recevons et enregistrons automatiquement des informations à partir de votre ordinateur et navigateur, y compris votre adresse IP, vos logiciels et votre matériel, et la page que vous demandez.

2. Utilisation des informations

Toutes les informations que nous recueillons auprès de vous peuvent être utilisées pour :

- Fournir un contenu publicitaire personnalisé
- Améliorer notre site Web
- Améliorer le service client et vos besoins de prise en charge
- Vous contacter par e-mail
- Administrer un concours, une promotion, ou une enquête

Si vous donnez votre consentement, l'information à laquelle vous accédez tout en visitant nos sites Web peut être stockée dans un profil utilisateur afin de pouvoir vous offrir de l'information spécifiquement personnalisée. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment, avec prise d'effet dans le futur. Nous sommes en droit de rediriger des demandes de renseignements portant sur nos produits et services aussi vers un distributeur responsable du produit ou service pertinent et de la région.

3. Confidentialité

Nous sommes les seuls propriétaires des informations recueillies. Vos informations personnelles ne seront pas vendues, échangées, transférées, ou données à une autre société pour n'importe quelle raison, sans votre consentement, en dehors de ce qui est nécessaire pour répondre à une demande et / ou une transaction.

4. Divulgaration à des tiers

Nous ne vendons, n'échangeons et ne transférons pas vos informations personnelles identifiables à des tiers. Cela ne comprend pas les tierces parties de confiance qui nous aident à exploiter notre site Web ou à mener nos affaires, tant que ces parties conviennent de garder ces informations confidentielles.

Nous pensons qu'il est nécessaire de partager des informations afin d'enquêter, de prévenir ou de prendre des mesures concernant des activités illégales, fraudes présumées, situations impliquant des menaces potentielles à la sécurité physique de toute personne, violations de nos conditions d'utilisation, ou quand la loi nous y contraint. Les informations non-privées, cependant, peuvent être fournies à d'autres parties pour le marketing, la publicité, ou d'autres utilisations.

5. Protection des informations

Nous mettons en oeuvre une variété de mesures de sécurité pour préserver la sécurité de vos informations personnelles. Nous utilisons un cryptage à la pointe de la technologie pour protéger les informations sensibles transmises en ligne. Nous protégeons également vos informations hors ligne. Seuls les employés qui ont besoin d'effectuer un travail spécifique ont accès aux informations personnelles identifiables. Les ordinateurs et serveurs utilisés pour stocker des informations personnelles identifiables sont conservés dans un environnement sécurisé.

6. Se désabonner

Quel que soit le moment ou vous le souhaitez, vous pouvez vous désinscrire et ne plus recevoir d'emails.

7. Consentement

En jouant au jeu, vous consentez à notre politique de confidentialité.

Article 17

Adresse postale du jeu :

Visit USA Committee France (bureau fermé au public)
c/o Le Cercle des Vacances
31 avenue de l'Opéra
75001 Paris - FRANCE